



Conseil de sécurité

Distr. générale
17 août 2015
Français
Original : anglais

Lettres identiques datées du 17 août 2015, adressées au Secrétaire général et à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies

Aujourd'hui, un terroriste palestinien a abordé des membres des Forces de sécurité israéliennes au sud de Naplouse et, prétextant un malaise, leur a demandé de l'eau. Quand ils l'ont invité à s'approcher, il a sorti un couteau et poignardé un des soldats.

Il y a deux jours, un Palestinien a abordé un soldat israélien pour lui demander de l'eau. Quand le soldat s'est retourné pour aller lui en chercher, le terroriste l'a attaqué au couteau. Plus tard dans la journée, un autre Palestinien a poignardé un membre de la police des frontières israélienne qui lui tournait le dos durant un contrôle de routine.

Ces attaques s'inscrivent dans une nouvelle tendance, inquiétante, qui consiste à tuer des Israéliens en profitant de leur bonté. Le 19 juin 2015, je vous ai écrit au sujet d'un Palestinien qui a tiré à bout portant sur deux civils israéliens de 25 ans, tuant l'un d'eux. Pour attirer l'attention de ses victimes, il leur a demandé de l'aide, avant de sortir une arme de son sac et de tirer de sang-froid (voir S/2015/463).

Les attaques de ce type sont particulièrement révoltantes car leurs auteurs profitent de la bienveillance naturelle d'autrui pour tuer. Nul ne saurait tolérer de tels actes.

En outre, les attaques de ce type sont particulièrement dangereuses : Non seulement elles représentent une grave menace pour les Israéliens, mais elles peuvent aussi être préjudiciables aux Palestiniens qui ont réellement besoin d'assistance.

Nous avons récemment été informés qu'Ahmad Najar, qui a décidé et planifié le meurtre de Malachi Rosenfeld le 29 juin 2015, avait utilisé l'argent que lui avait versé l'Autorité palestinienne pour acheter l'arme du crime et former ceux qui allaient l'exécuter. Cet argent lui avait été versé en compensation de la peine d'emprisonnement qu'il avait purgée dans une prison israélienne pour avoir tué six Israéliens en 2004.

Une fois encore, les dirigeants palestiniens n'assument pas leurs responsabilités. Non seulement ils refusent de condamner ces attaques, mais ils paient des détenus pour les exécuter.



Je demande au Conseil de sécurité de condamner clairement et catégoriquement cette dernière série d'attaques terroristes. Je vous prie d'appeler publiquement l'Autorité palestinienne à condamner les auteurs de ces actes et à faire tout ce qui est en son pouvoir pour prévenir d'autres attaques.

Il faut que le Conseil de sécurité adopte sans tarder une déclaration claire pour empêcher que la situation se détériore davantage et éviter d'autres souffrances.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Ron **Prosor**
